

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

## SAMEDI 07 OCTOBRE 2017 - 09H00 / 17H00

<b>Membres présents</b>	Jacky BAUDRAND, Pierre BIGOT, Daniel BOISSIERE, Luc BOURON, Jean-Michel BUNIET, Alain COURPRON, Michel EXBRAYAT, Agnès FANJAUD, Dominique FRIZZA, Christine GEFFROY, Pascal GODEL, Cédric GOSSE, Catherine GROSSETETE, Jean-Marc GROSSETETE, Gérald IACONO, Denis JAEGER, Christophe LEGRAND, Philippe LESCURE, Thomas MANTELLI, Bénédic MARET, Alexandre PY, Eric SAEZ, Didier SERRANO, Hervé SIMON, Patrick SOIN, Andrée VIDIL.
<b>Invité-e-s à titre consultatif</b>	Narjess BRAHIM, Guillaume FRITSCH, Benjamin MAZE, Bernard SAINT-JEAN.
<b>Absent(s)/excusé(s)</b>	Anne-Charlotte DUPONT, Emmanuel CHABANNES, Anne Cécile LENORMANT, Bertrand MEYER, Michelle MONSERAT, Séverine PUCHE, Jessica HARRISON.

\*\*\*\*\*

Conformément aux statuts fédéraux adoptés par l'Assemblée Générale Fédérale du 19 mars 2016:

- 2.3.1.2.16. *Le Conseil d'Administration est présidé par le Président de la F.F.TRI. et ne délibère valablement que si le tiers au moins de ses membres est présent.*
- 2.3.1.2.17. *Le Conseil d'Administration délibère à la majorité des présents. En cas de partage, la voix du Président est prépondérante.*
- 2.3.1.2.18. *Tout membre qui, sans excuse valable acceptée par le Président, a manqué trois séances consécutives du Conseil d'Administration de la F.F.TRI., perd cette qualité. Le vote par procuration et le vote par correspondance sont interdits.*

Plus du tiers des membres du Conseil d'Administration (CA) étant présent, le Président ouvre la séance.

\*\*\*\*\*

### [1.Secrétariat Général / Administration Générale](#)

[1.1. Point licences](#)

[1.2. Point d'étape Espace Tri 2.0](#)

[1.3. Point locaux Marcel Sembat](#)

[1.4. Triathlon des Guests 2018](#)

[1.5. Organisation AG 2018](#)

[1.6. Point sur l'organisation des réunions téléphoniques](#)

[1.7. Réunions des 27/28 octobre 2017](#)

[1.8. Projet d'ordre du jour de l'AGE 28 octobre 2017](#)

[1.9. Proposition de modification des Statuts](#)

[1.10. Proposition de modification du Règlement Intérieur](#)

[1.11. Proposition de modification du Règlement Financier](#)

[1.12. Proposition de prise en charge fédérale de l'ensemble des représentant-e-s des clubs élu-e-s pour participer à l'AG fédérale d'avril 2018](#)

[2. Trésorerie Générale](#)

[2.1. Suivi Budgétaire au 31 août 2017/ Pour information](#)

[3. Communication, Marketing & Relations extérieures](#)

[3.1. Actions en cours, sur le développement et la mixité, le coaching santé](#)

[3.2. Projet de Kit Ligue](#)

[3.3. Stratégie de com 2017 et perspectives 2018](#)

[3.4. Actions de fin d'année](#)

[4. Triathlon Événements](#)

[4.1. Points de situation](#)

[4.1.2. Triathlon de Nice](#)

[4.1.3. Bike and Run de Paris](#)

[4.1.2. Triathlon d'Embrun](#)

[4.2. Triathlon Move Publishing](#)

[5. Vie Sportive](#)

[5.1. Gestion des imprévus sur les Épreuves Nationales](#)

[5.2. Présentation du Grand Prix de Triathlon 2018](#)

[5.3. Présentation du calendrier 2018 des Épreuves Nationales](#)

[6. Haut Niveau & Formation](#)

[6.1. Retour sur les résultats de Rotterdam](#)

[6.2. Projet de Performance Fédéral](#)

[6.3. Organigramme de la Direction Technique Nationale](#)

[6.4. Point formation](#)

[7. Relation avec les Ligues Régionales, les territoires et Affaires Disciplinaires](#)

[7.1. Réforme Territoriale](#)

[8. Commissions Nationales / Chargé-e-s de missions / Groupes de travail](#)

[8.1. Bilan Congrès ITU Rotterdam](#)

[8.2. Point de situation FRATRI](#)

[9. Informations / Questions diverses](#)

\*\*\*\*\*

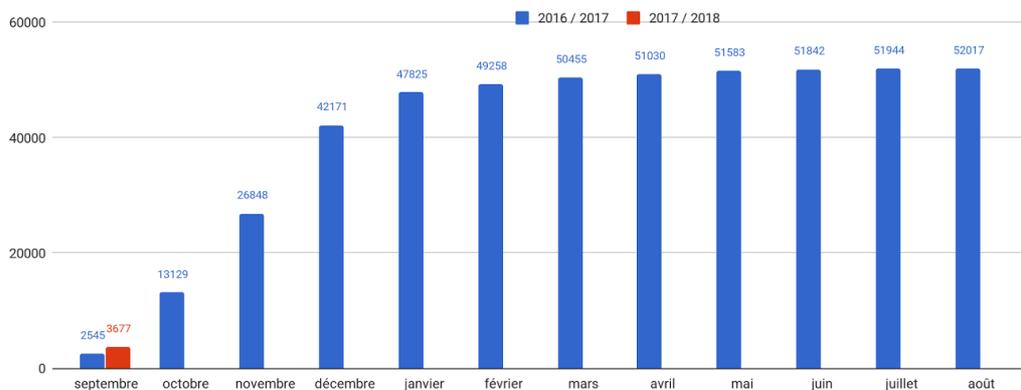
Philippe LESCURE ouvre la séance en remerciant Denis MASSEGLIA, Président du CNOSF, d'avoir accueilli le CA de la F.F.TRI. à l'occasion de plusieurs réunions, dans la salle du conseil d'Administration du CNOSF (R+6). Il regrette néanmoins que cette salle ne soit plus mise à la disposition de la F.F.TRI. 3 fois par an, comme c'était le cas depuis plusieurs années.

## 1. Secrétariat Général / Administration Générale

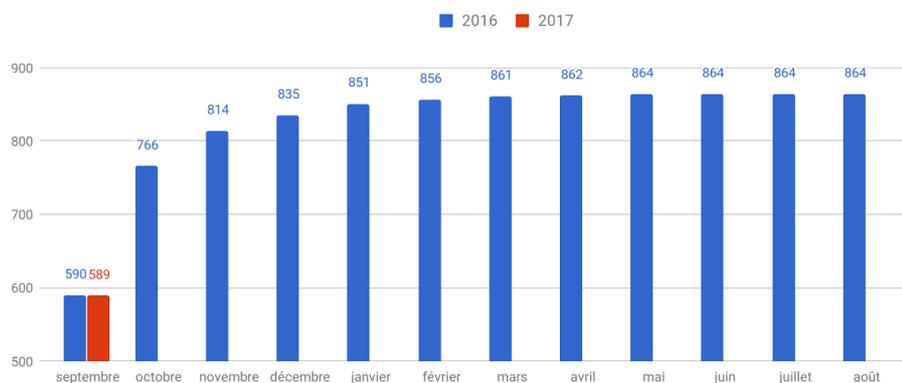
### 1.1. Point licences

Pierre BIGOT, Secrétaire Général, présente les points licences et clubs au 31 août 2017.

#### Licences 2016 - 2017 / 2017 - 2018



#### Clubs 2016 - 2017 / 2017 - 2018



### 1.2. Point d'étape Espace Tri 2.0

Thématiques	Ordre de priorité
Facturation	← OK (test) 1
Gestion des classements	← Possible 2
Droits d'accès	3 V3 uniquement
Paiement des mutations par le licencié	4
Mise en place d'un CRM licencié	4 V3 uniquement
Application Santé	← OK 6
Fusion des ligues	← OK obligatoire
Paiement en ligne Pass compétition	← Possible 8
Application mobile	9
Carnet d'entraînement	10
Prendre une photo depuis sa webcam	← OK 11
Certificat médical	← OK obligatoire
Label Ecole de triathlon	← Possible

Le Secrétaire Général présente une modification du calendrier de développement de l'Espace Tri 2.0 validé par le dernier CA :

- développer :
  - la gestion des labellisations Ecole de Triathlon
  - le paiement des pass compétition en ligne (un système "hors ligne" devra également être prévu)
  - la gestion des résultats (remontée des classements, affichage des résultats sur le compte personnel des licenciés)
- reporter la livraison de la nouvelle version d'Espace Tri 3.0 à la rentrée 2019

Le Conseil d'Administration souhaite un échange avec le groupe de travail Espace Tri pour proposer de nouvelles fonctionnalités, notamment en ce qui concerne arbitres. Pierre Bigot est en charge de la mise en place de cet échange qui reste à planifier en 2018.

### **1.3. Point locaux Marcel Sembat**

Pierre Bigot, Secrétaire Général, présente les images des locaux situés au 31 boulevard Marcel Sembat suite à l'expulsion courant du mois d'août 2017.

Une remise en état des locaux est en cours et un système de gardiennage est mis en place afin d'assurer la sécurité des locaux.

Philippe LESCURE remercie l'ensemble des élus et personnels, notamment Jacky Baudrand et Guillaume Fritsch qui ont oeuvrés pour récupérer et nettoyer les locaux du siège fédéral actuel et les locaux de Marcel Sembat. Il précise que le Bureau Exécutif réfléchit sur plusieurs hypothèses pour la destination de ces locaux, notamment la possibilité de revente.

Il indique également au Conseil d'Administration avoir rencontré, lors de son voyage à Lima, Monsieur Patrick BRAOUEZEC, Président de Plaine Commune et Monsieur Laurent RUSSIER, Maire de Saint Denis. Une demande de rendez vous avec le Président LESCURE va leur être adressée dans les prochains jours.

La fédération a été contactée par plusieurs prestataires qui se déclarent intéressés par le bâtiment.

### **1.4. Triathlon des Guests 2018**

Pierre BIGOT informe les membres du CA de l'organisation du Triathlon des Guests 2018 ouvert aux Élu-e-s fédéraux (clubs, ligues, fédération).

Il s'agit d'une course XS en relais à 3 (format olympique). Les inscriptions ouvriront au 1er janvier, et sont ouvertes à tout.e.s les élu.e.s de notre fédération (clubs, comités départementaux, ligues, fédération). L'ensemble des bénéficiaires seront versés à l'organisateur qui nous accueille, qui l'offrira à une oeuvre caritative de son choix.

### **1.5. Organisation AG 2018**

Daniel BOISSIERE, Président de la ligue Midi Pyrénées, présente l'organisation de l'Assemblée Générale 2018 qui se tiendra à Toulouse les 06 et 07 avril 2018.

Il précise qu'un test "triathlon santé" sera proposé avant le dîner de gala le samedi soir.

### **1.6. Point sur l'organisation des réunions téléphoniques**

Pierre BIGOT souhaite faire un point sur l'organisation des réunions téléphoniques qui deviennent compliquées à gérer. Deux hypothèses sont évoquées : des réunions organisées plus tard dans la

soirée afin d'éviter de contraindre certains de faire les réunions dans les transports, et une connexion vidéo via les PC et internet.

Philippe LESCURE précise qu'une évolution vers le son et l'image est souhaitée. Les membres du CA sont favorables à ces évolutions qui permettront de tenir des réunions téléphonées plus efficacement.

### **1.7. Réunions des 27 et 28 octobre 2017**

#### **27 Octobre 2017**

11H/13H - Réunion d'information nouveaux élu-e-s

14H/16H30 - CA ouvert aux Président-e-s de Ligues

17H/19H - Réunion Présentation Projet Fédéral

Philippe LESCURE précise que ce temps de partage sera présenté par Nicolas Geay. La présentation se fera dans l'amphithéâtre du CNOSF et sera entièrement filmée. Les images pourront être partagées par la suite.

#### **28 Octobre 2017**

10H/12H - AG Extraordinaire

### **1.8. Projet d'ordre du jour de l'AGE 28 octobre 2017**

Le projet d'ordre du jour de l'AGE du 28 octobre 2017 est le suivant :

- Proposition de modification des statuts
- Proposition de modification du Règlement Intérieur
- Proposition de modification du Règlement Financier

***Les membres du CA valident l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Fédérale Extraordinaire à l'unanimité.***

### **1.9. Proposition de modification des Statuts**

La proposition de nouveaux statuts fédéraux a été rédigée par le Centre de Droit et d'Economie du Sport sur la base des éléments présentés au CA des 19-20 mai et du BE du 27 juin 2017. Les membres du CA sont informés du fait que ce projet a d'ores et déjà été validé par le Ministère des Sports et, sauf nouvelles observations ou demandes de leur part, qu'il reste à définir le mode de scrutin des organes déconcentrés afin d'être en conformité avec les dispositions imposées par le code du sport.

Il est proposé :

1. soit de rester sur le mode de scrutin actuel (scrutin plurinominal)
2. soit d'utiliser le même scrutin que celui prévu dans le projet de statuts fédéraux, à savoir le scrutin de liste

Le Conseil d'Administration décide de retenir le scrutin de liste pour les organes déconcentrés. Il est précisé que le nombre de membres des Conseils d'Administration / Comités Directeurs des organes déconcentrés sera à définir par chaque organe déconcentré.

Les membres du CA ont bien noté l'interdiction de cumul de mandat (président de ligue, président de comité départemental, président de club) pour les fonctions de président fédéral, secrétaire général et trésorier général et proposent que cette mesure soit étendue à l'ensemble des membres du Bureau Exécutif.

Les membres du CA adoptent cette proposition d'interdiction de cumul de mandat "membre du BE / président de ligue, président de comité départemental, président de club" à la majorité (22 pour, 3 contre, 1 abstention). Le CA précise que cette disposition, tout comme celle relative à l'incompatibilité "membre du CA / salarié de la F.F.TRI. ou d'un organe déconcentré", ne doivent entrer en vigueur qu'à compter des prochaines élections.

Le Président LESCURE invite les membres du CA à faire connaître leurs éventuelles questions ou observations complémentaires. Les questions auxquelles une réponse ne pourrait être donnée en séance feront l'objet d'une réponse par email, si nécessaire après consultation du CDES, et intégrée au PV pour la compréhension de tous. Les éventuelles modifications de texte que cela impliquerait seront faites en conséquence.

Jean-Michel BUNIET s'interroge sur la notion de création des organes déconcentrés par la F.F.TRI. et se demande s'il ne s'agit pas simplement d'une "reconnaissance" dans la mesure où la F.F.TRI. ne crée pas les associations support des organes déconcentrés.

- réponse apportée après la tenue du CA :
  - Les organes déconcentrés des fédérations possèdent effectivement une double nature juridique : celle d'organe déconcentré de la fédération créé sur décision de celle-ci et celle d'association support dotée d'une personnalité juridique propre. Ainsi, si la F.F.TRI. ne crée pas matériellement l'association support de l'organe déconcentré, elle n'en reste pas moins souveraine pour décider de constituer ce dernier (et de le supprimer).  
Il nous semble donc préférable de conserver ici la formulation actuelle, qui est du reste celle des dispositions statutaires obligatoires (DSO) des fédérations sportives agréées (art. 1.3.2). La notion de reconnaissance laisse en effet penser qu'elle n'est pas à l'initiative de cette création.

Jean-Michel BUNIET propose que le point 1.4.2 soit précisé de la manière suivante :

- pour le comité départemental : l'élu ou le candidat à l'élection doit être licencié au titre d'un club affilié dont le siège est situé sur le territoire du ressort du comité départemental, ou il doit être titulaire d'une licence individuelle délivrée par la ligue dont dépend le comité départemental et résidant sur le territoire du département concerné.
- pour la ligue : l'élu ou le candidat à l'élection doit être licencié au titre d'un club affilié dont le siège est situé sur le territoire du ressort de la ligue régionale, ou il doit être titulaire d'une licence individuelle délivrée par cette même ligue et résidant sur le territoire de la ligue concernée.

Cette proposition est validée par les membres du CA.

Jean-Michel BUNIET regrette que les licences individuelles ne soient pas prises en compte pour déterminer le nombre de voix à répartir entre les représentants.e.s des clubs issus d'une même ligue.

- réponse apportée après la tenue du CA :
  - dans la mesure où l'AG est constituée de représentants des clubs (les membres de la F.F.TRI.), il n'apparaîtrait pas très logique de prendre en compte les licenciés individuels (qui ne sont eux pas membres de la F.F.TRI.) dans le calcul du nombre de voix. En outre, cela accrédirait la confusion qui avait pu être constatée par le passé selon laquelle les délégués de l'AG représentaient les ligues.

Jean-Michel BUNIET fait savoir que l'alinéa "Si plus de la moitié des sièges du Conseil d'Administration sont vacants, et hors cas de vote de défiance régi par l'alinéa 2.1.2.8, une Assemblée Générale devra être réunie dans les deux mois pour procéder au renouvellement complet

du Conseil d'Administration et du Bureau Exécutif, pour la durée du mandat restant à courir." apparaît à deux endroits différents (2.2.3 et 2.3.1.2.10.).

- réponse apportée après la tenue du CA :
  - L'idée du 2.2.3 était de préciser que l'élection d'un nouveau président intervient dans ce cas à l'occasion du renouvellement total mais il est effectivement possible de simplifier la mention du 2.2.3 en renvoyant au 2.3.1.2.10. La nouvelle rédaction est la suivante :  
"Si plus de la moitié des sièges du Conseil d'Administration sont vacants, et hors cas de vote de défiance régi par l'alinéa 2.1.2.8, un nouveau Président sera élu, pour la durée du mandat restant à courir, à l'occasion du renouvellement complet du Conseil d'Administration et du Bureau Exécutif intervenant en application de l'alinéa 2.3.1.2.10".

Jean-Michel BUNIET demande s'il est possible de simplifier le point "2° Les personnes de nationalité étrangère condamnées à une peine qui, lorsqu'elle est prononcée contre un citoyen français, fait obstacle à son inscription sur les listes électorales ;"

- réponse apportée après la tenue du CA :
  - Il est conseillé de conserver cette rédaction. En effet, dans la mesure où les personnes de nationalité étrangère ne peuvent sauf exception (ressortissants de l'UE inscrits sur une liste électorale complémentaire) être inscrits sur les listes électorales, il est ici indispensable de faire référence par équivalence aux peines qui "lorsqu'elles sont prononcées contre un citoyen français" font obstacle à son inscription sur les listes électorales.  
En outre, cette disposition n'est qu'une reprise des Dispositions Statutaires Obligatoires (art. 2.2.2.2.6).

Jean-Michel BUNIET indique qu'il est fait plusieurs fois référence à la notion de "membre de sa famille" (2.3.1.1.3., 2.3.1.3.10.) et souhaite savoir quels sont les membres de la famille concernés : frères, soeurs, cousins, cousines, oncles, tantes, enfants, parents, grands parents...

- réponse apportée après la tenue du CA :
  - L'objectif de cette disposition est de renforcer la transparence et la prévention des conflits d'intérêts au sein de la fédération (dans l'esprit de la loi du 1er mars 2017) et qu'il convient donc d'apprécier la notion de famille au sens large sans s'enfermer dans une énumération qui ne serait forcément pas exhaustive. Dès lors, tous les exemples listés ci-dessus semblent entrer dans le dispositif qui devrait, en cas de doute, être utilisé.

## **Les membres du CA valident la proposition de modification des Statuts à l'unanimité.**

### **1.10. Proposition de modification du Règlement Intérieur**

Le contenu du règlement intérieur actuellement en vigueur étant assez ancien, un important toilettage a été effectué (suppression des parties obsolètes et de celles faisant doublon avec la Réglementation Sportive) et une mise en adéquation avec le projet de statuts a été effectuée par les avocats du Centre de Droit et d'Economie du Sport (liste non exhaustive) :

- Élection des représentant.e.s des clubs
- Gestion des procurations (pour l'outre mer uniquement)
- Formalisation des questions à poser en amont de l'Assemblée Générale
- Campagne électorale
- Modalités d'élection
- Réunions dématérialisées

Il est précisé que ce projet de Règlement Intérieur a été validé par le Ministère des Sports.

Jean-Michel BUNIET indique que la compréhension du mode d'attribution des sièges n'est pas aisée (cf 2.3.2. Election des membres du Conseil d'Administration – Modalités d'élection) et demande si un éclaircissement du texte est envisageable.

Comme cela a été souhaité par le CA et le BE, le CDES a repris un dispositif similaire à celui en vigueur pour les élections municipales (pour les communes de + de 1000 habitants - cf. L. 262 du code électoral), lequel n'est effectivement pas des plus simples et non détaillé au sein du code électoral. La notion de répartition suivant le règle de "la plus forte moyenne" n'est ainsi par exemple pas détaillée et il faut se référer à la jurisprudence pour plus de précision. **Pour faciliter l'application de ces dispositions, un exemple détaillé sera inséré dans le règlement intérieur.**

***Les membres du CA valident la proposition de modification du Règlement Intérieur à l'unanimité.***

### **1.11. Proposition de modification du Règlement Financier**

Le contenu du règlement financier a été révisé par la Commission Nationale Financière pour notamment:

- l'adapter aux évolutions en matière de facturation prévues sur Espace Tri 2.0;
- anticiper la possibilité de gestion des notes de frais directement sur Internet;
- supprimer le plafond en cas d'avance de liquidités;
- préciser les conditions d'avance par carte bancaire.

***Les membres du CA valident la proposition de modification du Règlement Intérieur à l'unanimité.***

### **1.12. Proposition de prise en charge fédérale de l'ensemble des représentant-e-s des clubs élu-e-s pour participer à l'AG fédérale d'avril 2018**

Si les statuts proposés lors de l'AG du 28 octobre 2017 sont adoptés, le nombre de représentant.e.s des clubs s'élèvera à environ 75.

Conformément aux statuts en vigueur et conformément aux statuts proposés, le CA a compétence pour déterminer les modalités prise en charge des représentant.e.s des clubs. Historiquement, un seul représentant des clubs par ligue régionale était pris en charge par la fédération. Dans la mesure où le nombre de représentant.e.s des clubs s'élèvera à environ 75 en cas d'adoption des nouveaux statuts proposés lors de l'AG du 28 octobre 2017, il est proposé au CA de prendre en charge l'intégralité des représentant.e.s des clubs qui participeront à l'Assemblée Générale Fédérale d'avril 2018.

**Cette proposition est validée à l'unanimité par les membres du CA.**

## **2. Trésorerie Générale**

### **2.1. Suivi Budgétaire au 31 août 2017/ Pour information**

Bernard SAINT JEAN, Directeur Général, présente une balance par grands secteurs. Il précise qu'une balance n'est pas un arrêté comptable et qu'il faut à l'habitude considérer ces chiffres avec précaution. Cette balance est néanmoins, au 30 septembre 2017, positive à hauteur de 1.329.000 et on peut penser que la clôture de l'exercice s'annonce bien.

Recettes	Information		Dépenses	Prévision	Réalisé	Information
	Année 2017	Réalisé Sept				
ADHESIONS	3 529 000	3 378 892	ADMINISTRATION & AFFAIRES INTERNATIONALES	248 500	163 833 (65%)	
PARTENARIATS	55 000	30 000	COMMUNICATION & MARKETING	271 300	197 886 (72%)	
SUBVENTIONS	1 059 308	1 095 388	L.R.TRI.&AFFAIRES DISCIPLINAIRES	370 000	288 686 (78%)	
RESSOURCES PROPRES	184 800	210 738	DEVELOPPEMENT	340 440	132 694 (38%)	
GRANDES EPREUVES	307 000	248 105	HAUT NIVEAU & FORMATION	1 541 250	1 109 008 (71%)	
DIVERS & REGULARISATIONS	249 590	62 952	VIE SPORTIVE	717 930	506 734 (70%)	
	<b>5 384 698</b>	<b>5 026 075</b>	SIEGE FEDERAL	1 775 278	1 298 939 (73%)	
			<b>TOTAL ANNEE N AU 30.09.</b>	<b>3 697 780</b>		

Ecart: - 358 623 €

### 3. Communication, Marketing & Relations extérieures

#### 3.1. Actions en cours, sur le développement et la mixité, le coaching santé

Jacky BAUDRAND, Vice-président en charge de la Communication et du Marketing présente les différentes actions en cours sur les 3 thèmes : le développement et la mixité, le coaching santé.

##### COACHING TRIATHLON SANTÉ



**DIGITAL**  
Vidéo de présentation  
Page Facebook  
[www.facebook.com/Triathlon-Santé](http://www.facebook.com/Triathlon-Santé)

**MIXITE**  
Le Triathlon c'est trop physique





**Création d'une nouvelle identité visuelle**  
**PRINT**  
Affiche  
Flyer  
**DIGITAL**  
Série de 10 Bandes Dessinées  
"Quand le triathlon inspire Marina Gribouille"



#### 3.2. Projet de Kit Ligue

Jacky BAUDRAND présente la déclinaison régionale des nouveaux supports de communication :



**Déclinaison régionale des nouveaux supports de communication**

Signatures mail  
Cartes de visite  
Kit terrain





#### 3.3. Stratégie de com 2017 et perspectives 2018

Jacky BAUDRAND présente aux membres du CA la stratégie de communication et de marketing 2017 et les perspectives 2018 sur les épreuves nationales, le Grand Prix et les différentes actions fédérales.

### **3.4. Actions de fin d'année**

Jacky BAUDRAND présente également les différentes actions de fin d'année concernant le digital et la communication institutionnelle.

## **4. Triathlon Événements**

### **4.1. Points de situation**

Bernard Saint-Jean, Directeur Général présente un point à date des manifestations organisées en coopération avec Move Publishing, soit les Triathlon de Paris et de Nice et le Bike and Run de Paris.

#### **4.1.1. Triathlon de Paris**

Il a eu lieu le 2 juillet dernier . Pour la 1ère fois depuis 2012, le parcours du Triathlon de Paris est redevenu 100 % parisien avec une épreuve natation dans le Bassin de La Villette. L'épreuve s'est très bien déroulée et a enregistré 3400 inscrits (25% de plus qu'en 2015) et 75% de non licenciés. L'objectif d'inscriptions pour 2018 est de dépasser les 4 000 participants. L'équilibre financier est quasiment atteint (à confirmer - comptes 2017 en cours d'éditions) et le seuil de 4000 concurrents devrait permettre dans le futur de présenter des résultats financiers positifs.

L'attribution des JO 2024 à la Ville de Paris doit également au cours des prochaines années, amplifier la notoriété de cette manifestation.

#### **4.1.2. Triathlon de Nice**

Il s'est tenu le 24 septembre dernier et a accueilli la finale du circuit de D1 2016. Très bon standard opérationnel à donner en exemple . Plusieurs pages dans Nice Matin et une communication locale de grande amplitude. On peut regretter de n'avoir enregistré que 700 inscrits sur le M open mais il faut se rappeler que les deux dernières éditions de cette course ont été annulées (cause tempête 2015 et attentats 2016) alors qu'elles atteignaient un pic d'inscriptions de 2000 concurrents. L'équilibre financier ne sera pas atteint et il est important de débriefer, très vite, avec nos partenaires de Move pour repositionner l'opération 2018 au vu de l'arrivée d'un half Ironman à la même période courant septembre 2018.

#### **4.1.3. Bike and Run de Paris**

Après avoir été annulée en 2016 et reportée l'édition est planifié le 22 octobre prochain et on envisage le même niveau de participation que les deux éditions de 2014 et 2015 soit entre 600 et 700 équipes de 2 personnes (1200 à 1400 concurrents) pour une épreuve de 10 ou 20 km (1 tour ou 2 sur les berges Parisiennes entre le Pont de l'Alma et le Pont du Garigliano).

#### **4.1.2. Triathlon d'Embrun**

Gérald IACONO fait un bref point de synthèse de la 34ème édition de l'Embrunman (Épreuves XXL et M du 15 août) qui a aussi accueilli les 13 et 20 août 2017 une étape du circuit de D1 et la finale du Championnat de France des Jeunes des Ligues Régionales .

Philippe LESCURE informe les membres du CA de la réception d'un courrier du Préfet des Hautes Alpes qui déplore un manque de sécurité sur le circuit cycliste du XXL. Une réunion avec les différentes parties concernées est planifiée courant novembre pour tenter de trouver les aménagements permettant de répondre aux questions posées dans le but de la bonne continuité de la manifestation.

## 4.2. Triathlon Move Publishing

La F.F.TRI. (par l'intermédiaire de TEVE) et MOVE PUBLISHING (par l'intermédiaire de MOVE PUBLISHING EVENTS) se sont associés en Mai 2016 (signature des accords) pour déléguer à MOVE les trois opérations événementielles fédérales (Triathlon de Paris, de Nice Côte d'Azur et du Bike and Run de Paris). Seul le Triathlon de Paris s'est tenu en 2016 et 2017 sera la 1ère année "pleine" (sous réserve de la tenue du Bike and Run planifié le 22 octobre) ou les trois opérations auront été organisées la même année suite à la signature de l'accord qui était intervenu en mai 2016. Il faut dans les 2 mois et demi à venir rencontrer nos associés pour faire un débriefing de la situation et un planification 2018 et une rencontre entre nos représentants et ceux de MOVE est calée au 20 octobre prochain.

## 5. Vie Sportive

### 5.1. Gestion des imprévus sur les Épreuves Nationales

Pierre BIGOT, propose au Conseil d'Administration la mise en place d'un site intranet à destination de l'ensemble des élus fédéraux qui se déplacent sur les épreuves.

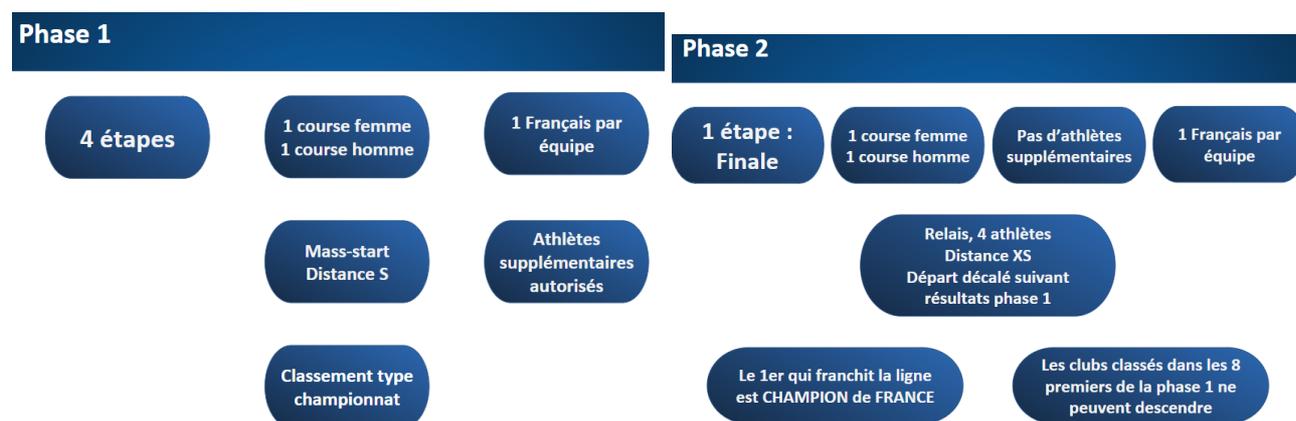
Cet outil doit notamment permettre de :

- Connaître la conduite à tenir en cas de problèmes, d'accident
- Avoir la liste des contacts nécessaires sur l'épreuve et du personnel support à la fédération
- Récapituler la gestion des remboursement de notes de frais

La mise en place est prévue pour fin de l'année 2017.

### 5.2. Présentation du Grand Prix de Triathlon 2018

Alexandre PY, Vice-président en charge de la Vie Sportive, présente le projet de l'évolution du Grand Prix 2018 en 2 phases :



Ce projet devra faire l'objet d'un projet de réglementation sportive.

### 5.3. Présentation du calendrier 2018 des Épreuves Nationales

Christophe LEGRAND, Président de la Commission des Epreuves Nationales, présente le calendrier des épreuves nationales 2018 validé par le BE :

## **ÉPREUVES DÉJÀ VALIDÉES PAR LE BUREAU EXÉCUTIF DU 04 ET 06 JUILLET 2017 :**

- Championnat de France Individuel distance L de Triathlon - Les Gorges de l'Ardèche (07) - 07 juillet 2018
- Championnat de France Individuel Jeunes de Triathlon - Vesoul (70) - 03 juin 2018
- Championnat de France Individuel de Cross-Triathlon - Revermont (01) - 02 septembre 2018
- Championnat de France de Bike & Run - Crépy-en-Valois (60) - 18 mars 2018

## **NOUVELLES ÉPREUVES AU CALENDRIER DES ÉPREUVES NATIONALES 2018 :**

- Championnat de France Individuel Jeunes de Duathlon - Bondoufle (91) - 15 avril 2018
- Championnat de France Individuel distance S de Duathlon - Bondoufle (91) - 14 avril 2018
- Championnat de France Individuel distance L de Duathlon - Douai (59) - 29 avril 2018
- Championnat de France Individuel d'Aquathlon - Verruyes (79) - 07 juillet 2018
- Coupe de France des Clubs de Duathlon & Triathlon - Montceau-les-Mines (71) - 13 et 14 octobre 2018
- Championnat de France des Raids - Adultes - Bagnères-de-Bigorre (65) - 14 & 15 juillet 2018
- Championnat de France des Raids - Jeunes - Suisse Normande (14) - 14 avril 2018

## **6. Haut Niveau & Formation**

### **6.1. Retour sur les résultats de Rotterdam**

Benjamin Maze présente les résultats obtenus à Rotterdam à l'occasion des Championnats du monde. Le Directeur Technique National et le Président précisent que ces très bons résultats confirment tout le potentiel des sportifs accompagnés par la F.F.TRI., la qualité du travail de l'encadrement: entraîneurs, cadres techniques, kinés et médecins, et également la philosophie du projet de performance fédéral. Le DTN situe ces résultats au regard des objectifs du projet fédéral (médailles olympiques et paralympiques à court (2020), moyen (2024) et long terme (2028 et au-delà)). L'évaluation doit associer celle des résultats, mais également celle du "process" et ainsi faire émerger les pistes d'évolution dans l'accompagnement des athlètes.

- **Finale WTS**
  - Vincent LUIS, 1er, (8ème mondial)
  - Pierre Le Corre, 7e (9ème mondial),
  - Simon Viain, 27ème
- **PTWC Hommes**
  - Ahmed Andaloussi, 7ème
- **PTS2 Hommes**
  - Stéphane Bahier, 3ème
  - Geoffrey Wersy, 7ème
- **PTS3 Femmes**
  - Elise Marc, Championne du Monde
- **PTS4 Hommes**
  - Alexis Hanquingant, Champion du Monde



- **PTS5 Femmes**
  - Gwaldys Lemoussu, 3ème
- **PTS5 Hommes**
  - Yan Guanter, 7ème
  - Yannick Bourseaux, 10ème
- **PTVI Hommes**
  - Arnaud Grandjean et Julien Hervio, 8ème
- **U23 Femmes**
  - Léonie Périault, 6e
  - Cassandre Beaugrand, 8e
  - Sandra Dodet, 14e
- **U23 Hommes**
  - Raphaël Montoya, Champion du Monde
  - Dorian Coninx, 2ème
  - Léo Bergère, 6e
- **Juniors Femmes**
  - Jessica Fullagar, 16ème
  - Audrey Ducornet, 26ème
- **Juniors Hommes**
  - Louis Vitiello, 28ème
  - Valentin Morlec, 36ème



## 6.2. Projet de Performance Fédéral

Cette présentation s'inscrit dans la continuité de celle réalisée à l'occasion du Bureau Exécutif du 19/05 et du 06/10. Elle précise le cadre législatif et réglementaire dans lequel s'inscrit le Parcours de Performance Fédéral (art R221-17 à 221-24). Il y est décliné un programme d'excellence sportive qui définit la stratégie fédérale de préparation à la performance des équipes de France, et un programme d'accession au sport de haut niveau qui définit la stratégie fédérale de détection et de formation pour accéder au programme d'excellence. L'ensemble des parties développées dans le PPF sont évoquées.

L'ensemble des disciplines dont la FFTRI a reçu délégation par arrêté ministériel est présenté, et notamment celles dont l'arrêté du 17/03/2017 donne reconnaissance de caractère de haut niveau :

- Triathlon (sprint, relais, olympique),
- Paratriathlon,
- Duathlon,
- Triathlon Longue distance.

Une attention particulière est portée sur les critères d'inscription sur liste de haut niveau. Ces critères sont uniformisés pour l'ensemble des fédérations avec un niveau plancher minimal. Les différents critères Elite, Senior, Relève pour les 4 disciplines de haut niveau sont présentés. Ils s'inscrivent dans la continuité de l'action conduite depuis 2009, il n'y aura pas donc pas d'évolution significative. Il est rappelé l'importance du soutien de l'Etat en matière de sport de haut niveau, et la priorité à donner sur les disciplines olympiques olympiques et paralympiques. L'intégration au

programme de Tokyo 2020 du triathlon relais mixte aura un impact considérable sur la stratégie fédérale, mais également une traduction en termes de ressources humaines, économiques et matérielles. Des ressources importantes devront être consacrées à l'analyse de l'activité, l'encadrement en stages et compétitions, mais également sur l'accompagnement des athlètes identifiés.

Les structures sont présentées avec celles bénéficiant d'une reconnaissance ministérielle (Pôles France, Structures associées, Pôles Espoirs) et celles bénéficiant d'une reconnaissance fédérale (Centres Régionaux d'Entraînement, Ecoles de Triathlon\*\*\*). Les effectifs 2017/2018 des pôles sont présentés.

Le Projet de Performance Fédéral sera transmis à la Direction des Sports.

### **6.3. Organigramme de la Direction Technique Nationale**

Ce point est reprogrammé à l'occasion du CA ouvert aux Président-e-s de ligues du 27 octobre prochain.

### **6.4. Point formation**

Daniel BOISSIERE présente un point sur la Formation récapitulant 6 axes :

- Axe 1 : Elaborer le référentiel de chaque niveau de formation
- Axe 2 : Valoriser l'encadrement bénévole
- Axe 3: Favoriser l'accessibilité aux formations
- Axe 4 : Accompagner l'encadrement du haut niveau par des actions de formation ciblées et adaptées
- Axe 5 : Favoriser l'enseignement à distance en dématérialisant les supports pédagogiques
- Axe 6 : Intégrer les nouvelles disciplines

## **7. Relation avec les Ligues Régionales, les territoires et Affaires Disciplinaires**

### **7.1. Réforme Territoriale**

Cédric GOSSE, Vice-président en charge de la relation avec les ligues régionales et des territoires fait un point d'étape sur l'avancée des travaux relatifs à la réforme territoriale.

Un courrier rappelant l'échéancier a été adressé, il y a quelques jours, aux Ligues Régionales. Un point plus en détail sera fait lors du CA ouvert aux Président-e-s de ligues régionales du 27 octobre prochain, réunion à laquelle il est prévu d'inviter ACCOR SPORTS.

## **8. Commissions Nationales / Chargé-e-s de missions / Groupes de travail**

### **8.1. Bilan Congrès ITU Rotterdam**

Dominique FRIZZA, Chargé de mission Affaires Internationales, dresse le bilan du dernier Congrès ITU de Rotterdam, le 19 septembre dernier :

- En l'absence de la Présidente Marisol Casado, le Congrès a été piloté par Antonio Arimany, le Secrétaire Général,
- Un hommage a été rendu à Les MACDONALD,
- Des élections se sont déroulées pour les sièges vacants dans certaines commissions,
- Vente du siège de Vancouver – Adoption du nom WORLD TRIATHLON,
- Election du Dr Debbie ALEXANDER au Board de l'IPC.

## 8.2. Point de situation FRATRI

Dominique FRIZZA présente également un point sur la FRATRI et rappelle que :

- La FRATRI compte aujourd'hui 23 membres dont 18 pays francophones africains ce qui lui confère un certain « poids politique »; ce qui n'est pas sans créer quelques tensions avec le Président de l'ATU.
- 2016 : l'ITU lance un programme de formations ACTIVATOR COURSE en Afrique et signe une convention de partenariat avec la F.F TRI.
- Ce programme de formations, piloté par l'I.T.U a été la « rampe de lancement » des actions de la FRATRI.
- Le fonctionnement et les actions de la FRATRI sont financées par le CNOSF (R.I/Francophonie), la F.F.TRI. et les pays membres.
- Ces formations dispensées au Niger, Côte d'Ivoire, Guinée Konakry, Tunisie, ont permis de découvrir et de comprendre l'Afrique et le triathlon en Afrique.
- Nous avons pu mesurer les différences significatives de structuration et développement des fédérations africaines.
- A l'occasion du Congrès Électif de l'ITU à Madrid en décembre 2016, la FRATRI se structure « politiquement »: élection d'un Comité Directeur, vote d'une cotisation...
- A ce même Congrès, nous réunissons les fédérations pour leur présenter la démarche de Projet de Développement dans laquelle elles doivent s'inscrire. Ce Projet de Développement formalisé nous permet d'identifier l'accompagnement à mettre en place: formations, échanges, équipements...
- L'intervention de la FRATRI auprès des fédérations francophones est lissée sur l'Olympiade.

Il fait état également des actions 2017 :

### A l'initiative de l'ITU :

- Une formation d'Activator au Bénin et en Algérie, une intervention en Côte d'Ivoire.
- La traduction en Français du contenu des formations d'Activateur et de T.O Level 1.

### Pilotée par la FRATRI :

- L'accueil d'une « délégation sénégalaise à l'occasion du Triathlon de Paris
- La mise en place d'une formation d'ENTRAINEUR QUALIFIE à Tunis (25-28 septembre) encadrée par Laurent MASSIAS et Bernard FENIOUX.
- L'accueil d'une délégation de 9 jeunes triathlètes et para triathlètes tunisiens du 9 au 15 octobre.
- Dernier trimestre 2017 : la collecte et l'envoi de matériels et d'équipements sportifs à Cotonou (Bénin).

Enfin, une présentation des projets 2018 est faite :

### A l'initiative de l'ITU :

- La continuité du programme de formations d'Activateur

### A l'initiative de la FRATRI :

- L'Assemblée Générale 2017 au Sénégal au mois de février
- A cette occasion, une information-formation sur la gouvernance et une formation d'Entraîneur Niveau 1 (BF5).

- Une formation sur l'organisation: date et lieu à fixer – contenu à écrire.
- Poursuivre sa politique d'aide au développement des fédérations francophones.
- Investir plus d'acteurs (Fédérations, Ligues Régionales, clubs..) dans les actions de la FRATRI.
- Engager davantage l'ITU et surtout l'ATU
- Créer un pool d'entraîneurs et de formateurs francophones

#### **L'ITU recherche:**

- Un entraîneur francophone, mais avec un bon niveau d'Anglais, pour encadrer des stages d'entraînement et des formations ITU de Coach Niveau 1 (BF5)
- La Fédération de L'Île Maurice recherche un entraîneur ( janvier- avril 2018)
- Le CNOSF nous informe qu'il reste des places pour la promo 2018 du Parcours Ambition Internationale,

### **9. Informations / Questions diverses**

Jean Michel BUNIET attire l'attention du CA sur le décret 2017-1279 du 9 août 2017 portant simplification de la police des manifestations sportives fait évoluer les modalités d'autorisation des manifestations sportives.

Il remarque et précise que :

- Pour les épreuves se déroulant sur le territoire d'une seule commune, c'est le Maire qui se prononcera.

Il fait remarquer que cela facilitera probablement l'organisation des petites épreuves et une probable nouvelle émergence de celles-ci.

- L'avis de la fédération délégataire peut être remplacé par l'inscription au calendrier de cette fédération. A ce titre, il convient d'être prudent car l'inscription au calendrier de la F.F.TRI. ne sous-entend actuellement aucun examen de dossier préalable.

Jean Michel BUNIET souligne qu'il serait pertinent de remplacer le terme « d'inscription au calendrier » actuelle par un terme «de pré-inscription au calendrier», l'inscription n'étant effective qu'à l'agrément de l'épreuve par la ligue régionale.

- Les fédérations n'ayant pas délégation peuvent user du même droit dans la mesure où une convention annuelle conclue entre cette fédération et la fédération délégataire concernée et portant sur la mise en œuvre par la fédération agréée des règles techniques et de sécurité édictées par la fédération délégataire.

Jean Michel BUNIET fait remarquer qu'il conviendra donc d'être prudent dans la rédaction des conventions passées avec d'autres fédérations sur ce point.

Le Président LESCURE clôture la séance et remercie les membres du Conseil d'Administration pour leur participation.

\*\*\*\*\*

**Philippe LESCURE – Président**

**Pierre BIGOT – Secrétaire Général**